



*Ce N-ci et ce N-là en moyen  
français*

*Walter De Mulder, Céline Guillot et  
Jesse Mortelmans*

**Pour citer cet article**

De Mulder Walter, Céline Guillot et Jesse Mortelmans (2010). *Ce N-ci et ce N-là en moyen français*. Dans Tovenia Lucia M. éd. *Déterminants en diachronie et synchronie*. Paris : Projet ELICO Publications, p. 86-103.

<http://elico.linguist.univ-paris-diderot.fr/livre-elico.html>

## CE N-CI ET CE N-LÀ EN MOYEN FRANÇAIS

W. De Mulder (Université d'Anvers)

C. Guillot (ENS de Lyon)

J. Mortelmans (Université d'Anvers)

walter.demulder@ua.ac.be

Celine.Guillot@ens-lyon.fr

jesse.mortelmans@ua.ac.be

### Résumé

L'objectif de ce texte est de décrire l'évolution de la valeur sémantique des démonstratifs « complexes » *ce N-ci* et *ce N-là* dès le moment de leur création. Nous nous intéresserons surtout à la valeur des éléments *-ci* et *-là*, partant de l'hypothèse que la valeur du démonstratif simple (*ce*) telle qu'elle a été décrite dans la littérature se maintient dans les formes complexes. Après avoir analysé les occurrences de *ce N-ci* et *ce N-là* dans un corpus de textes en moyen français, nous nous demanderons si ces formes complexes ont repris la répartition des valeurs sémantiques des paradigmes *cist* et *cil* en ancien français.

### 1 Introduction

Dans ce texte, nous nous intéresserons à la valeur sémantique des démonstratifs « complexes » *ce N-ci / ce N-là* au moment de leur création. Selon Marchello-Nizia (1995, 170-171), ces formes ont remplacé au XV<sup>e</sup> siècle les versions dites « longues » ou « très longues » du déterminant démonstratif, préfixées en *i-* (*ICIST / ICIL*, etc.<sup>1</sup>). Ces dernières servaient de déterminant marqué, thématissant ou focalisant, et portaient en ancien français un accent tonique. Lorsque cet accent s'est perdu, les syntagmes doublement accentués comme *icestúi chevaliér* ou *icéle táble* ont disparu et ont été remplacés par des syntagmes qui n'avaient plus qu'un accent final, portant sur la particule « marquante » : *ce chevalier-cí*, *cette table-lá*, etc.<sup>2</sup> Il s'agit là d'une évolution avant tout phonétique et morphologique ; la valeur sémantique du démonstratif complexe *ce N-ci / ce N-là* reste encore à définir.

Le nouveau déterminant discontinu qui apparaît dans ces syntagmes est composé des formes des paradigmes *CIST*, *CIL* ou *CE* d'un côté (désormais *DEM*) et des particules adverbiales *-CI* et *-LA* de l'autre. Les déterminants *CIST* ou *CIL* semblent avoir perdu leur sens déictique. C'est du moins ce que suggère l'existence des formes *CIL N-CI* et *CIST N-LA*, qu'on trouve au moins depuis 1350 (Dees 1971, 71). Il n'est donc pas surprenant que *ce*, déterminant masculin singulier depuis toujours neutre du point de vue sémantique, ait évincé les autres formes, en

---

<sup>1</sup> La graphie des déterminants démonstratifs en petites majuscules désigne le paradigme en entier et non pas exclusivement la forme citée.

<sup>2</sup> Il ne s'agit toutefois pas d'une simple substitution « instantanée » : les données de Dees (1971, 72) montrent que les combinaisons *ce+ci / ce +là* s'employaient déjà sporadiquement avant le XV<sup>e</sup> siècle. Dees (1971) et Marchello-Nizia (1995, 124) signalent par ailleurs que les adverbies postposés puis suffixés *ci* et *la* s'employaient déjà depuis le XIII<sup>e</sup> siècle dans les formes pronominales *ceus-ci* et *ceus-la*.

particulier la forme de cas sujet *cist*, disparue dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, et *cil*, qui disparaît presque complètement deux siècles plus tard.<sup>3</sup> La deuxième composante du déterminant discontinu correspond évidemment aux adverbes (*i*)*ci* ou *la* de l'ancien français, comme le confirme le fait que l'on trouve encore à la même époque la forme DEM N *ici*<sup>4</sup>. Ces observations suggèrent aussi qu'en moyen français, on n'avait pas encore affaire à un déterminant discontinu aussi uni qu'en français moderne et que la composante -CI / -LA s'est grammaticalisée au cours des siècles. Ce processus de grammaticalisation s'est opéré par le biais d'une « paradigmatization » (Lehmann 2002, 120-121) du système, le nombre de formes différentes s'étant réduit à *ce/cet/cette/ces* d'un côté et à -CI et -LA de l'autre. Par ailleurs, cette évolution s'est accompagnée d'une perte d'autonomie des particules adverbiales, qui se sont progressivement transformées en suffixes.

Dans l'étude de la valeur sémantique de ces formes, nous partirons de l'hypothèse que le déterminant démonstratif (CIST / CIL / CE) conserve son fonctionnement *token-réflexif* habituel : il véhicule l'instruction d'identifier le référent du syntagme nominal par le truchement d'éléments qui sont présents dans le contexte d'énonciation de l'occurrence démonstrative elle-même.<sup>5</sup> Les particules adverbiales -CI et -LA apportent alors une précision supplémentaire, que nous définirons de la façon suivante :

(i) -CI signale que le référent du SN doit être identifié à partir d'éléments particuliers de son contexte d'énonciation, à savoir, en plus du lieu d'énonciation, des éléments non spatiaux comme le locuteur et le temps associés à l'énonciation, ainsi que d'autres éléments associés à l'occurrence démonstrative ;

(ii) -LA signale que le référent s'identifie à partir d'éléments d'une situation autre que son contexte d'énonciation au sens strict, situation dont fait partie, entre autres, l'interlocuteur.<sup>6</sup>

Ainsi, dans son emploi spatial, -LA signale que le lieu où se trouve le référent du SN ne fait pas partie du contexte d'énonciation – ce qui peut impliquer que l'emploi de -LA marque la *disjonction* par rapport à ce contexte :

- (1) De quele pays esties vous ? Ou fuistes vous nee ? Mon sire, je su de Henoude. Que dea, vous esties un Englois donques ! Nonil dea, mais nous aymons bien les Engloys a cause que les plus vaillantz seignours de **ceste pais la** sont de nostre linage. (*Manières de langage* 1396, p. 23)<sup>7</sup>

Dans ce qui suit, nous essaierons de montrer que les emplois les plus fréquents, dans lesquels -CI et -LA n'expriment pas des rapports purement spatiaux, s'expliquent également à partir de ces valeurs de base.

Nos définitions se situent dans le prolongement de celles que Perret (1988, 41) a proposées pour les adverbes CI et LA en moyen français : « *ci* désigne le lieu de sa propre occurrence, *la*,

<sup>3</sup> Cette évolution est également directement liée à des facteurs morpho-syntaxiques et au mouvement de spécialisation des formes caractéristique du français. On constate par ailleurs qu'avant de disparaître de l'ensemble du système, *cil* s'employait plus fréquemment comme pronom que comme déterminant. D'autres formes des paradigmes CIST et CIL ont quant à elles bel et bien persisté. Pour une présentation plus détaillée de l'évolution de ces démonstratifs, voir Marchello-Nizia (1995, 157-172).

<sup>4</sup> Le morphème *icy* n'est pas encore joint au N par un trait d'union en moyen français. Nous sommes conscients de travailler à partir d'éditions critiques dans lesquelles les segmentations en mots, et parfois aussi les graphies, sont choisies par l'éditeur et ne reflètent que partiellement les données qui se trouvent dans les manuscrits médiévaux.

<sup>5</sup> Voir Kleiber (1986) et De Mulder (1997) pour plus de détails.

<sup>6</sup> Nous nous inspirons pour cette description entre autres des travaux de Maes, en particulier de Maes (1991, 179-188) qui propose des explications comparables pour justifier les différences entre *deze* et *die*, les équivalents néerlandais de (respectivement) CE ...-CI et CE ...-LA.

<sup>7</sup> Nous avons uniquement traduit les longs exemples en ancien français, les exemples en moyen français nous semblant assez transparents pour illustrer nos propos.

tout autre lieu, du moment que ce n'est pas celui de la présente occurrence du mot *la* ». Cette continuité se justifie évidemment par le fait qu'au point de départ, on trouve des exemples dans lesquels les syntagmes du type CIST / CIL / CE N ont été « complétés » par l'ajout des adverbes CI et LA, sans que ceux-ci soient déjà formellement attachés au nom :

(2) Nous appellons, en **ce pais icy**, saintz tous ceulx qui nous font du bien. (Commynes, vol. III, p. 57)

Nous commencerons notre contribution par une étude des occurrences de -CI et -LA dans un corpus composé de 15 textes écrits entre 1305 et 1546. Il s'agit le plus souvent de textes narratifs (romans, textes historiques, récits brefs), généralement en prose. Dans un souci de diversification des données, nous avons intégré au corpus deux courts ouvrages de didactique du français (les *Manières de Langage* de 1396 et 1399), ainsi qu'un texte dramatique (la *Farce de maître Pathelin* (rédigée entre 1456 et 1469)). Cette partie de notre étude portant sur le moyen français, il nous semblait intéressant de faire aussi quelques sondages dans la première moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, ce qui explique que le *Tiers Livre* de Rabelais (1546) figure également au nombre des textes exploités. Le tableau présenté ci-dessous donne la liste de ces textes, répartis en quatre tranches chronologiques, la part du XIV<sup>ème</sup> siècle étant plus réduite que celle du XV<sup>ème</sup> (les occurrences des démonstratifs complexes sont encore rares au XIV<sup>ème</sup> siècle et se développent surtout au XV<sup>ème</sup>).<sup>8</sup>

XIV <sup>ème</sup> siècle	1 <sup>ère</sup> moitié du XV <sup>ème</sup> (jusqu'à 1456)	2 <sup>ème</sup> moitié du XV <sup>ème</sup>	XVI <sup>ème</sup>
<i>Mémoires</i> de Joinville (entre 1305 et 1309)	<i>Quinze joies de mariage</i> (vers 1400)	<i>Roman du comte d'Artois</i> (vers 1453-1467)	<i>Tiers Livre</i> de Rabelais (1546)
<i>Manières de langage de 1396</i>	<i>Chronique</i> de Monstrelet, livre I (vers 1425-1440)	<i>Cent nouvelles nouvelles</i> anonymes (1456-1467)	
<i>Griseldis</i> (1395)	<i>Cligès en prose</i> (1454)	<i>Farce de maître Pierre Pathelin</i> (1456-1469)	
<i>Manières de langage de 1399</i>	<i>Jean de Saintré</i> d'Antoine de la Sale (1456)	<i>Roman de Jehan de Paris</i> (1494)	
<i>Chroniques</i> de Froissart, livre I (entre 1369 et 1400)		<i>Mémoires</i> de Commynes (vers 1490-1505)	

Après avoir étudié successivement les emplois de CE N-CI et de CE N-LA, nous nous demanderons si l'on peut considérer que les déterminants discontinus (CE ... -CI et CE ... -LA) ont repris telles quelles les valeurs sémantiques de CIST et CIL en ancien français. Nous partirons pour ce faire des hypothèses que Kleiber (1985, 1987, 1991) et Marchello-Nizia (1992, 1995, 2003, 2004) ont formulées concernant la signification de ces déterminants en ancien français.

<sup>8</sup> Le tableau 2 en annexe indique le nombre d'occurrences de CE N CI et CE N LA dans chacun des textes du corpus.

## 2 CI et LA en moyen français

### 2.1 Les emplois de CI<sup>9</sup>

Dans notre corpus, CI s'emploie :

(i) avec des noms désignant des parties de l'espace, pour signaler que celles-ci contiennent le lieu d'énonciation :

(3) [...] et soiez toute seure que ce que j'en ay fait, amour le m'a fait faire. – Taisez vous, menteur que vous estes ; oncques ne fu si malade ne si deshaitée pour quoy j'eusse fait refus de combatre. Querez moy aultre moien, si voulez avoir pardon, car cestuy cy ne vous aidera. Et puis qu'il vous convient tout dire, meschant et lasche bonhomme que vous estes, et aultre ne fustes oncques, pensez vous qu'en **ce monde cy** soit medicine qui plus puisse aider et susciter la maladie [...] (*Cent nouvelles nouvelles*, p. 516)

(ii) avec des noms désignant une entité temporelle, pour signaler que celle-ci contient le moment d'énonciation ou s'identifie par rapport à celui-ci :

(4) Il fault bien necessairement que **ceste annee icy** advienne quelque grand cas, par ce moyen qui ne se pourra extendre le fait des futures predictions jusques a l'eage de 18 ans, ou sera le fait ou failly. (*Pronostication nouvelle pour l'an 1560*, f.A3r)

(iii) avec des noms désignant des personnes ou des objets, pour signaler que ceux-ci doivent être identifiés par le truchement du contexte d'énonciation de l'occurrence de CI ; dans ce cas, le démonstratif peut être accompagné d'un geste pointeur :

(5) Et quant il fut en son loigeois descendu il fist appeller l'oste et a part lui dist : « Beaus hostes, en ceste ville a il nul gentil homme ou bourgeois de la forme de **cest grant escuier cy** ? » et lui monstra un de ses gens. (*Jehan de Saintré*, p. 290)

(6) La fille, qui avoit aussi grant desir que le cyrurgien, pris tresbien ce conseil, ou cas que ainsi se pourroit faire. « Nous l'essayerons », dit le cyrurgien. Il vint a l'heure accoustumée veoir cest oeil malade, et quand il l'eut descouvert fist bien de l'esbahy : « Comment ! dit il, je ne vis oncques tel mal ; **cest oeil cy** est plus mal qu'il y a XV jours. » (*Cent nouvelles nouvelles*, p. 504)

Ces exemples confirment la définition proposée dans l'introduction, selon laquelle CI signale que le référent du SN doit être identifié à partir d'éléments du contexte d'énonciation de sa propre occurrence.<sup>10</sup> Cette définition ne semble pourtant pas expliquer l'emploi de CE N CI dans le passage suivant :

(7) Et, pour parler d'Allemagne en general, il y a tant de fortes places et tant de gens enclins à mal faire et à piller et robber et qui usent de force et violence les ungs contre les autres pour petite occasion, que c'est chose merveilleuse ; car ung homme qui n'aura que luy et son varlet desfiera ung grosse cité et ung duc, pour myeulx povoir robber avec le port de quelque petit chasteau rochier, où il se sera retiré, ouquel il y aura vingt ou trente hommes à cheval. **Ces gens icy** ne sont guaires de foiz pugniz des princes d'Alemaigne [...] (*Commynes*, vol. II, p. 210)

<sup>9</sup> Dans cet article, nous nous servons des notations (-)CI et (-)LA pour désigner les différentes formes des adverbes déictiques *ci* et *la*, mais aussi pour désigner les particules adverbiales grammaticalisées à partir de ces adverbes.

<sup>10</sup> Il est intéressant de constater que Maes (1991, 172) a proposé une hypothèse comparable pour décrire la valeur du déterminant démonstratif de proximité *deze* (CE N -CI) en néerlandais : « A *deze*NP expresses the association of the underlying referent with one or more coordination point(s) of the deictic reference domain (DRD) of the discourse involved (...) ».

La fonction de *icy* nous semble être dans ce cas d'attirer l'attention sur l'endroit du texte où se trouve cet adverbe (ou au moment où il est actualisé par la lecture) et de signaler que *ces gens* renvoie à un référent présent à l'esprit du locuteur (et à celui de l'interlocuteur / du lecteur). Si la présence de ce référent à l'esprit du locuteur (et de l'interlocuteur) s'explique bien à partir des informations qui viennent d'être données dans le contexte précédant immédiatement le SN démonstratif, il est quand même présenté comme « celui qui est présent ou donné « ici » », indépendamment de ce qu'on a pu en dire auparavant. De ce fait, il est isolé du contexte, et l'on comprend donc que CE N CI s'emploie lorsqu'il s'agit de renvoyer à un référent qui se situe hors de la ligne directrice du récit, comme dans l'exemple (8) :

- (8) [...] et à la fin s'en feït absouldre d'ung bref envoyé par nostre Saint Père le pape à sa requeste. Comme ce mal luy print, ceulx qui pour lors estoient avecques luy le tindrent pour mort et ordonnèrent plusieurs mandemens pour rompre une très excessive taille et cruelle, que nouvellement il avoit mise sus par le conseil de monsr des Cordes, son lieutenant en Picardye, pour entretenir vingt mil hommes de pied tousjours paiéz et deux mil cinq cens pyonniers (et s'appelloyent **ces gens icy** les gens du camp) et ordonna avec eulx quinze cens hommes [...] (Commynes vol. II, 284)

La fonction de *icy* est toujours la même en (9) : il attire l'attention sur l'endroit où il se trouve et incite ainsi le lecteur à trouver un référent pour *ceste année* qui est associé à cet endroit. Or cette fois-ci, ce référent ne peut être identifié à partir d'informations données précédemment (puisque celles-ci ne se laissent pas classer comme étant « une année »), et le lecteur l'identifiera donc à ce qui suit :

- (9) [...] et que, au pis venir, l'un party ou l'autre leur donneroit quelques villes en Pouille, qui est du cousté de leur gouffre, pour les avoir à leur aide. Et ainsi en est advenu, mais il a peu failly qu'ilz ne se soient mescomptéz. Et puis leur sembloit qu'on ne leur pourroit charger d'avoir fait venir le roy en Ytalie, veü qu'ilz ne luy en avoient donné conseil ne aide, comme apparoissoit par la responce qu'ilz avoient faict audit Peron de Bache. En **ceste année icy** M CCCC IIIxx XIII, tira le roy vers Lion, pour entendre [...] (Commynes, vol. III, p. 29)

Bref, il ressort de ces exemples que CI s'emploie pour signaler qu'il faut identifier le référent par le truchement (d'éléments) du contexte de l'occurrence de CI et que la reprise du référent ne se situe pas dans le prolongement du contexte discursif antérieur.

## 2.2 Les emplois de LA

Comme nous l'avons proposé dans l'introduction, LA signale que le référent du SN ne doit pas être identifié à partir d'éléments spatiaux, temporels et autres associés à son énonciation.<sup>11</sup> Du coup, ce référent sera souvent identifié par le truchement d'informations associées à une situation autre que le contexte d'énonciation, ce qui explique que LA semble souvent avoir une valeur anaphorique. Il s'emploie :

- (i) avec des noms désignant une partie de l'espace :

- (10) [...] grans festes tenir ; et les hales sont faites a la guise des cloistres de ces moignes blans, mes je croi que de trop il n'en soit nul si grant. Et vous dirai pour quoy il le me semble, car a la paroy du cloistre ou le roy mangoit, qui estoit environné de chevaliers et de serjans qui tenoient grant espace, mangoient a une table .XX. que evesques que arcevesques ; et encore après les evesques et les arcevesques mangoit

<sup>11</sup> Ceci est peut-être plus clair en moyen français qu'en français moderne, puisqu'en moyen français, un énoncé comme *je suis là* était exclu (voir Perret 1988, 59). On notera par ailleurs que la définition que nous proposons implique que LA est toujours une expression *token*-réflexive, puisque pour trouver le référent, il faut passer par l'occurrence de *la*.

encoste cele table la royne Blanche, sa mere, au chief du cloistre, de **celle part la** ou le roy ne mangoit pas. (Jean de Joinville, p. 48)

Dans cet exemple, le référent est identifié par rapport à des informations fournies par la relative, dont le contenu s'inscrit dans l'ensemble du récit. C'est donc le récit, et non le contexte d'énonciation, qui fournit la situation qui permet d'identifier le référent. Le référent de *cel pays la* dans l'exemple suivant est également identifié par rapport aux informations fournies par le récit :

- (11) Donques dit le seignour : Je vous empri, m'ameye, q'il ne vous desplest point de la counte que je vous counterai maintenant, quar verament je ne vous dirrai point de mensonge. Verament, m'ameye, il est le plus meilour counte que j'oy unques mais jour de ma vie. Ore, mon seignour, je l'orray tresvoluntrés a vostre comaument, de par Dieux. Donques je le vous dirrai. Jadys i avoit en Burgoyne une dame bone, gentele et sage que passoit toutz lez autres dames de **cel pays la** auxi bien de bealté com de bontee. (*Manières de langage* 1396, p. 13)

Il suffit de remplacer ici le syntagme en gras par *ce pays-ci* pour comprendre que le référent du syntagme accompagné de LA s'identifie bien par rapport à une situation qui n'est pas identique au contexte d'énonciation de LA.

- (ii) avec des noms désignant des entités temporelles, pour signaler que le référent est un moment du temps impliqué par le récit :

- (12) Li contes monta a ceval et se departi de la Sale a petite gens, mais casquns se mist a voie apriés li. Quant il vint ou marchiet de Valenchiennes, il i avoit gardes qui gettoient au berrefroi ; si dist tout hault : « Sonnés, sonnés les cloces ! Esmouvés la ville ! » On fist son comandement, les cloces furent sonnees a esfort ; toutes gens sallirent sus sans ordenance, car on avoit mervelles quel cose ce voloit estre a **celle heure la**, et alerent as armes, et se traist casquns ou marchiet. (Froissart, p. 353)

- (iii) avec des noms désignant des personnes ou d'autres entités ; ainsi l'armée désignée par *ceste armée là* en (13), c'est bien celle qui est décrite précédemment dans ce passage ; elle ne doit donc pas être identifiée par rapport à la situation d'énonciation de LA :

- (13) [...] et maintes fois s'en repentyt après de les avoir ainsy traicté, en recongnissant son erreur. Entre les autres y estoit le conte de Dunoys, fort estimé en toutes choses, le mareschal de Lohehac, le conte de Dampmartin, le seigneur de Bueil et maintz autres, et estoient partyz de l'ordonnance du roy et bien cinq cens hommes d'armes qui tous s'estoient retréz vers le duc de Bretagne, dont tous estoient subjectz, et néz de son pays, qui estoient la fleur de **ceste armée là**. (Commynes, vol. I, p. 20)

- (iv) avec des noms abstraits, comme dans le passage suivant, où LA exige toujours de relier le référent à des éléments qui ne font pas partie de son contexte d'énonciation :

- (14) Et disoient aussi que ledit duc de Calabre avoit envoyé homme exprès à Venise pour empoisonner les citernes, au moins celles où il pourroit joindre, car plusieurs sont fermées à clef ; mais audit lieu ne usent de nulle aultre eau, car ilz sont de tous pointcs assis en la mer, et est l'eau très bonne, et en ay beü huyt moys, pour ung voyage seul, et esté une autre fois depuis, en la saison dont je parle. Mais leur principale raison ne venoit point de **ces raisons là**, mais pour ce que les dessusdits les gardoient d'acroistre à leur povoir, tant en Ytalie que en Grèce (Commynes, vol. III, p. 29)

LA acquiert dans beaucoup de ces emplois une valeur quasiment anaphorique, conformément à ce que laisse prévoir sa valeur de base. Cette idée est encore confirmée par l'exemple suivant :

- (15) [...] portes de Paris, où estoient dedans monsr de Nantouillet, grant maistre, qui bien y servit, comme j'ay dit ailleurs, et le mareschal Joachin. Le peuple se veit espoventé et d'aucuns autres estatz eussent voulu les seigneurs dedans, jugeans à leur advis ceste entreprinse bonne et profitable pour le royaume. Autres en y avoit de leurs seigneuries et se meslans de leurs affaires, esperans que par leurs moyens pourroient parvenir à quelques offices ou estatz, qui sont plus desiréz en **ceste cité là** que en nulle autre du monde. Car ceulx qui les ont les [...] (Commynes, vol. I, p. 51)

Le référent de *ceste cité là* est en effet identifié par référence à une information donnée antérieurement dans le texte (la mention de *Paris*), mais on notera en outre que la relative (« qui sont plus desiréz en ceste cité là que en nulle autre du monde ») se justifie par rapport à un savoir qui est censé être partagé par le locuteur et l'interlocuteur et non pas par rapport au contexte d'énonciation, comme l'exigerait CI, qui présenterait de ce fait aussi le référent plutôt du point de vue du locuteur.

### 2.3 Conclusion provisoire

En moyen français, un SN du type CE N-CI/-LA identifie son référent en combinant les informations que fournissent ses trois composantes :

- Le déterminant démonstratif CE / CIST / CIL (les deux dernières formes n'impliquant depuis 1350 plus l'opposition sémantique qui est traditionnellement définie en termes de distance (mais voir la section § 3.2.3)) a sa valeur *token*-réflexive habituelle : il signale que le référent doit être identifié par le truchement du contexte d'énonciation du démonstratif ;
- Les adverbes postposés, puis suffixés, CI et LA sont aussi *token*-réflexifs et exigent d'identifier le référent par rapport à leur occurrence, mais alors que CI exige que le référent soit relié à un élément de son contexte d'énonciation, comme le locuteur, le moment et le lieu d'énonciation, etc., LA exige que le référent soit identifié par le truchement d'éléments qui ne sont pas directement associés à son énonciation ;<sup>12</sup>
- Le nom fournit une classification du référent, qui permet entre autres de décider si l'interprétation finale du déterminant démonstratif est spatiale, temporelle ou autre.

### 3 La valeur de CIST et CIL en ancien français

Puisqu'il a été précisé ci-dessus que les syntagmes du type CIST/CIL N CI/LA ont été employés depuis le XV<sup>e</sup> siècle pour reprendre les fonctions des syntagmes ICIL / ICIST N, il faut se demander si les déterminants démonstratifs ICIL / ICIST N<sup>13</sup> de l'ancien français avaient la même valeur que celle que nous avons décrite ci-dessus pour CIST/CIL N CI/LA. Pour ce faire, nous procéderons en deux phases : nous confronterons d'abord notre analyse à celle proposée par Kleiber (1985, 1987, 1991), qui propose une description du fonctionnement de CIST et CIL à l'époque où ces démonstratifs sont remplacés par CIST/CIL ... CI/LA. Nous montrerons (i) que l'approche de Kleiber peut être complétée par les définitions que nous venons de proposer et (ii) comment elle se combine avec l'analyse du fonctionnement de CIST et CIL en très ancien français proposée dans Marchello-Nizia (2003, 2005, 2006a et b).

<sup>12</sup> Dans le domaine spatial, cela veut dire que le référent est "éloigné" de l'occurrence du déterminant démonstratif ; dans les domaines non spatiaux, cela veut dire que le référent est pour ainsi dire « rejeté » hors du contexte d'énonciation du démonstratif.

<sup>13</sup> Comme nous l'avons spécifié, ICIST et ICIL sont les formes longues de CIST et CIL ; les études sur l'opposition sémantique entre les différents paradigmes des démonstratifs auxquelles nous nous référons portent avant tout sur les formes brèves, mais concernent évidemment tout aussi bien les formes longues.



### 3.1 Une question d'appariement référentiel contigu saturé ou non ...

Après une interrogation des descriptions antérieures de CIST et CIL, Kleiber (1985, 1987, 1991) définit la différence sémantique entre ces deux formes en se basant sur le rôle du contexte immédiat de l'occurrence démonstrative. Ce contexte est double : (i) en tant qu'événement spatio-temporel, toute occurrence d'une expression linguistique connaît un contexte spatio-temporel et (ii), en tant qu'expression linguistique, elle a un environnement discursif. CIST indique alors « que le référent à apparier est entièrement identifié par les informations qui se trouvent dans ce double environnement » (Kleiber 1987, 19-20) ; CIL, par contre, signale que le référent ne peut pas être complètement identifié par les informations comprises dans le double environnement de son occurrence (Kleiber 1987, 22). Kleiber propose en outre de combiner cette opposition avec un contraste qui fait de CIL le terme non marqué par rapport à CIST, ce qui veut dire que dans certains contextes, CIL n'indique pas l'absence de « saturation contiguë », et que dans d'autres, il peut prendre la même valeur que CIST.

Cette approche peut être illustrée à partir de l'exemple (16) :

- (16) Tuit dient : « Ja ne passera  
**Cist jorz**, se vos faites que sage,  
 Qu'ainz n'aiez fet le mariage  
 que molt est fos qui se demore  
 de son prue feire une seule ore.  
 (*Le chevalier au lion* 2134-2138)

*Ce sera donc aujourd'hui même, lui répondent-ils,  
 que vous voulez agir sagement,  
 que vous conclurez le mariage ;  
 car celui qui tarde, une heure ou un instant,  
 à faire son profit commet une grande sottise.*  
 (traduction Hult, 1994)

Cist y signale que le référent du SN doit être identifié sur la base des informations contenues dans le double environnement du démonstratif. D'une part le contexte discursif ne comporte aucune indication qui permet de trouver le référent, d'autre part l'environnement spatio-temporel de l'énoncé fournit les informations nécessaires, en identifiant le référent au jour où est prononcée l'occurrence de *cist jorz* (Kleiber 1987, 21).<sup>14</sup> Cette valeur de base permet aussi d'expliquer les usages spatiaux, comme en (17) :

- (17) Or tien, fet il, **cest mantel gris**.  
 (*Guillaume de Dole* 723)

Dans ce cas, l'environnement spatio-temporel peut comporter un geste ostensif qui permet de trouver le référent ; l'idée que CIST exprime la proximité spatiale en découle, mais elle n'est donc qu'un effet de sens. La même valeur de base permet aussi d'expliquer des emplois qu'une théorie formulée en termes de proximité et d'éloignement ne peut expliquer, parce qu'il s'agit d'entités non spatiales (et non temporelles), comme en (18) :

- (18) Asez savum de la lance parler,  
 Dunt Nostre Sire fut en la cruiz nasfret ;  
 Carles en ad la mure, mercit Dieu ;

<sup>14</sup> On notera que le nom intervient aussi dans l'identification du référent, puisqu'il signale qu'il s'agit d'une entité temporelle.

En l'oret punt l'ad faite manuvrer.  
 Pur **ceste honur** e pur **ceste bontet**,  
 Li num's Joiuse l'espee fut duned.  
 (*La chanson de Roland* 2503-08)

*Nous savons très bien parler de la lance  
 dont Notre Seigneur fut blessé sur la croix ;  
 Charles en a la pointe, grâce à Dieu ;  
 il l'a fait enchâsser dans le pommeau d'or.  
 C'est à cause de **cet honneur** et de **cette grâce**,  
 que le nom de Joyeuse fut donné à l'épée.*  
 (traduction Moignet, 1969)

Pour expliquer ces usages, on a proposé de remplacer la notion de proximité spatiale ou temporelle par celle de proximité d'intérêt. Or Kleiber (1987, 11-12) montre que cette dernière notion est trop floue et propose d'analyser le fonctionnement de CIST à partir de l'idée que ce démonstratif indique que les informations nécessaires pour identifier les référents sont « « proches » de leurs occurrences » (Kleiber 1987, 22). Il est en effet clair que ces SN résument, en les qualifiant de « honur » et « bontet », des événements racontés auparavant dans le récit.<sup>15</sup>

Le démonstratif CIL étant analysé comme le terme non marqué de la paire CIST / CIL, il peut prendre en contexte (i) une valeur opposée à celle de CIST, à savoir (-saturation contiguë), mais aussi (ii) une valeur neutre (∅ saturation contiguë) et même (iii) une valeur identique à celle de CIST (+ saturation contiguë). La première possibilité peut être illustrée par l'exemple (19) :

(19) Por **cel apostre qu'en quiert en Noiron pré** (*Le Charroi de Nîmes* 279, Kleiber 1987, 23)

Bien entendu, dans cet exemple, les informations nécessaires pour trouver le référent sont présentes dans l'environnement immédiat de l'occurrence ; s'il est tout de même impossible de trouver CIST dans ce genre d'emplois, c'est que l'interlocuteur y est invité en outre à associer le référent avec des connaissances préalables (qui reposent, en l'occurrence, sur le savoir partagé que l'apôtre en question est Pierre).<sup>16</sup>

Mais CIL peut aussi apparaître dans des contextes dans lesquels la notion d'appariement référentiel contigu non saturé est absente, comme en (20),<sup>17</sup>

(20) Tant li fu la chose celee  
 qu'il avint une matinee,  
 la ou il jurent an un lit,  
 qu'il orent eü maint delit ;  
 boche a boche antre braz gisoient,  
 come cil qui molt s'antre amoient.  
**Cele** dormi et **cele** veilla.  
 (*Erec et Enide* 2469-2475, Kleiber 1987, 27),

*Le secret fut gardé  
 jusqu'au jour où, un matin,*

<sup>15</sup> En fait, c'est le seul exemple donné par Kleiber où l'emploi de *cist* doit être justifié par rapport à l'environnement discursif et semble donc être « anaphorique » (voir également Debruyne 1992, 11).

<sup>16</sup> Il en est de même dans les usages du démonstratif de notoriété de l'ancien français, qui impose lui aussi le recours à des connaissances extradiscursives et qui s'utilise uniquement dans des scènes stéréotypées de combat, de description du printemps, etc. Voir Kleiber (1991) et Guillot (2010).

<sup>17</sup> Dans ce type d'emploi, on ne trouve que des emplois pronominaux de *cist* et *cil*.

*ils étaient couchés dans leur lit  
après y avoir connu maints plaisirs ;  
ils étaient étendus, bouche à bouche,  
dans les bras l'un de l'autre, en amoureux passionnés.  
Il dormait, elle était éveillée.*  
(traduction Fritz, 1994)

et dans des contextes où il renvoie à des référents entièrement identifiés par l'environnement spatio-temporel de son occurrence :

- (21) car set homes molt forz et granz  
i covandroit au descouvrir,  
qui la tonbe voldroit ouvrir,  
qu'ele est d'une lame coverte.  
Et sachiez que c'est chose certe  
qu'au lever covandroit set homes  
plus forz que moi et vos ne somes.  
Et letres escrites i a  
Qui dient : « Cil qui levera  
**cele lanme** seus par son cors [...] ]  
(*Le chevalier de la Charrette* 1892-901, Kleiber 1987, 29)

*Il faudrait sept hommes très grands  
et très forts pour qu'on le découvre,  
si on voulait ouvrir la tombe,  
car elle est recouverte d'une dalle,  
qui, sachez-le comme une chose sûre,  
pour être levée exigerait sept hommes  
plus forts que vous et moi ne le sommes.  
Sur elle sont inscrites des lettres  
disant : Celui qui levera  
**cette dalle** par lui seul [...] ]  
(traduction Méla, 1994)*

Dans ces emplois, CIL a la même valeur que CIST, ce qui explique qu'il peut être combiné avec *ci* comme l'illustre l'exemple suivant :

- (22) [...] ses, il est bon que nous dions après en **cel chapitre ci** des essoines et des contremans [...] (Philippe de Beaumanoir, p. 62)

Si l'analyse de Kleiber présente indéniablement des avantages par rapport aux analyses précédentes, elle soulève aussi des questions, qui portent (i) sur la notion de contiguïté, (ii) sur le rôle joué par le marquage et (iii) sur la « portée » des définitions proposées : s'appliquent-elles telles quelles à toutes les occurrences de CIL et CIST en ancien français ? Nous parcourons ci-dessous ces trois questions dans l'ordre indiqué.

## 3.2 Questions

### 3.2.1 La notion de contiguïté<sup>18</sup>

Les définitions de CIST et CIL sont formulées en termes de contiguïté avec l'environnement spatio-temporel ou l'environnement discursif de l'occurrence du démonstratif. Or si l'idée de contiguïté est claire lorsqu'il s'agit de l'environnement spatio-temporel de l'occurrence, l'est-elle aussi quand il s'agit de l'environnement discursif ? Jusqu'où celui-ci peut-il s'étendre ?

<sup>18</sup> Voir Debruyen (1992, 15) pour une critique comparable.

Vu le nombre de vers qui sépare certaines occurrences du démonstratif de son antécédent, il est clair que la notion de contiguïté ne saurait se définir en des termes exclusivement « spatiaux » et qu'il faudra probablement aussi faire appel à d'autres facteurs, de nature cognitive, qui déterminent l'accessibilité du référent, par exemple lorsque le SN démonstratif pourrait assumer un rôle thématique. La pertinence du statut thématique pour l'emploi de CIST semble être confirmée par Moignet (1976, 112), qui note que dans la *Queste del Saint Graal*, « la « Quête » est généralement évoquée par *ceste Queste*, tout au long du roman ». Il faut donc peut-être essayer de mieux définir la notion de « contiguïté », mais les remarques formulées ici confirment, à notre avis, que CIST N demande d'apparier le référent avec le contexte spatio-temporel dans lequel l'occurrence démonstrative a été énoncée, ou avec l'une de ses composantes, à savoir le locuteur, le temps ou le lieu d'énonciation et le contexte qui « entoure » l'occurrence démonstrative.<sup>19</sup>

Outre les réserves qu'on peut émettre sur la notion de contiguïté dans sa définition et ses limites-mêmes, ce critère nous paraît peu apte à expliquer certains phénomènes pourtant relativement fréquents tout au long de la période médiévale. Il est en effet un emploi bien repéré dans les grammaires que rien ne devrait interdire à *cist*, et qui, pourtant, est réservé exclusivement à l'usage du pronom *cil* :

- (23) Dont commande li rois que li esquiers viengne devant lui, et **cil** i vient tout maintenant. (*Tristan en prose*, I, 175, 10)  
 Alors le roi ordonne que l'écuyer se présente devant lui, et l'**autre** se présente aussitôt.

Le pronom au cas sujet (singulier ou pluriel) indique ici un changement de sujet syntaxique et un changement de rôle dans une situation d'interaction opposant deux personnages, le plus souvent en situation d'échange verbal. *Cil* réfère en général au destinataire des paroles rapportées qui précèdent, et surtout au locuteur des paroles qui suivent. On voit dans cet exemple que la contiguïté discursive peut être totale entre la source (*li esquiers*) et sa reprise. De plus les deux référents sont coprésents dans la même situation d'énonciation. Que *cil*, terme non marqué du système, puisse être utilisé ici ne doit pas surprendre, mais comment expliquer qu'on ne rencontre jamais *cist* dans ce contexte ?<sup>20</sup>

### 3.2.2 Marqué / non-marqué

Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, Kleiber défend l'idée selon laquelle CIL est la forme non marquée de la paire CIST / CIL.<sup>21</sup> Par conséquent, si CIL signale en (19) que le référent doit être relié à des connaissances présumées partagées par l'interlocuteur, il s'agit d'une valeur que ce démonstratif acquiert en contexte. Or cela n'est pas évident : au cas où CIL serait en effet seulement non marqué quant à la saturation de l'appariement contigu, on ne voit pas clairement ce qui l'empêche de signaler en (19) que l'information nécessaire à identifier le référent est disponible dans l'environnement immédiat de l'occurrence. Comme le note Kleiber (1987, 22), l'emploi de CIL entraîne bien une différence de sens, qui se manifeste clairement lorsqu'on compare *cil apostre qui N* avec *cist apostre qui N* et *l'apostre qui N* : seul le SN introduit par CIL exige d'apparier le référent avec des connaissances hors de la situation d'énonciation. Nous proposons donc que CIL signale précisément cela : que l'identification du référent nécessite qu'il soit relié à une situation autre que le contexte de son occurrence.

<sup>19</sup> Ce dernier élément montre que notre formulation de la signification de CIST se situe dans le prolongement de celle de Kleiber. CIST serait de ce point de vue comparable au démonstratif néerlandais *deze / dit*, qui correspond à *celui-ci* (voir Maes 1991, 172).

<sup>20</sup> Voir Guillot (à paraître) pour une discussion plus ample de ce genre d'emplois.

<sup>21</sup> Idée reprise à McCool (1981).

Cette idée n'empêche pas que CIL soit employé dans des contextes comme (20) et (21) : il est évident qu'en (20), le référent n'est pas relié au contexte d'énonciation mais aux coordonnées du récit, tandis que (21) montre simplement que ce n'est pas la proximité spatiale du référent en tant que telle qui importe, mais la façon dont ce référent est donné. Même si *cele lanme* renvoie à une lame bien présente, l'emploi de CIL a pour effet de rendre la lame un peu mythique, de signaler qu'elle est connue par ailleurs, qu'elle a déjà fait l'objet d'autres récits, etc. Bref, l'emploi de CIL signale que la lame est reliée à des connaissances qui ne doivent pas être associées au contexte d'énonciation du démonstratif, qui comporte le locuteur, le moment et le lieu de l'énonciation et l'environnement immédiat du SN démonstratif. Il nous semble, en outre, que si CIL peut s'employer dans un contexte comme (21), en présence du référent visé, on tient là peut-être une explication de la confusion entre CIST et CIL, qui se manifeste selon Dees à partir de 1350 (environ). A partir de là, on trouve non seulement des occurrences de CIL + CI, mais aussi de CIST + LA. Par ailleurs, Marchello-Nizia (2003, 2005, 2006a et b) a montré qu'en très ancien français, les démonstratifs n'avaient pas non plus la valeur décrite ci-dessus.

### 3.2.3 Le très ancien français : un système « personnel »

Marchello-Nizia (2003, 2005, 2006a et b) s'oppose également, pour le très ancien français, à la thèse du marquage et propose pour cet état de la langue une hypothèse qui ne repose pas sur la notion de contiguïté. Elle défend en effet l'hypothèse selon laquelle dans les premiers textes français, CIST signalait que le référent du SN doit être situé dans la sphère personnelle du locuteur, comportant ce qui est près du locuteur, mais aussi tout ce qui lui appartient (y compris les mots qu'il vient de prononcer) (Marchello-Nizia 2006b, 107). CIL, par contre, signale que le référent du SN se situe en dehors de cette sphère. Ainsi dans les exemples suivants, *ceste meschinne* désigne la femme du locuteur lorsque celui-ci parle de leur bonheur commun, alors qu'il emploie *celle* plus loin dans le récit pour renvoyer à sa femme, lorsqu'elle l'a quitté :

(24) « Li roi meïzmez qui France a a baillier / M'i ot donné Lubias a moillier, / **Ceste meschinne** au gent cors afaitié » (*Ami et Amile*, 2200, cité par Marchello-Nizia 2006b, 109)

(25) « **Celle** me faut qui me deüst amer. » (*Ami et Amile*, 2444, cité par Marchello-Nizia 2006b, 109).<sup>22</sup>

### 3.2.4 Conclusion

Nous défendons ainsi l'idée selon laquelle la signification des démonstratifs a connu, en ancien français, une évolution progressive lors de laquelle on peut distinguer trois étapes :

- 1) En très ancien français, CIST situe le référent dans la sphère personnelle du locuteur et CIL le rejette hors de cette sphère ;
- 2) Ensuite, CIST signale que le référent doit être apparié par l'intermédiaire du contexte d'énonciation, qui comporte le locuteur, mais aussi le moment et le lieu d'énonciation, et le texte/discours produit ; CIL signale que le référent doit être situé hors de ce contexte.<sup>23</sup>

<sup>22</sup> Ce système permet aussi de mieux comprendre l'emploi de CIL en (21) : le locuteur y décide de rejeter le référent hors de sa sphère personnelle. Faut-il en conclure qu'il reste des « traces » de l'ancienne opposition dans le français des XIIe et XIIIe siècles ? Il faudrait des recherches plus poussées pour avancer cette conclusion-là.

<sup>23</sup> Cela ne veut pas dire qu'on abandonne la *token-réflexivité* : c'est toujours par rapport à l'occurrence de CE N CI/LA que s'identifie le référent du SN ; seulement CI et LA signalent en outre que le référent se situe dans le contexte d'énonciation de l'occurrence démonstrative ou hors de ce contexte.

- 3) Enfin, la forme *cist* tombe progressivement en désuétude à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et *cil* environ deux siècles plus tard, laissant place aux formes indifférenciées *ce* et *ces*, tandis que d'autres formes des paradigmes démonstratifs, comme *cet*, *cette*, *celle* et *celui* perdurent.

Or il ne s'agit pas d'étapes nettement séparées et il n'est pas toujours aisé de savoir par rapport à quelle « règle » il faut expliquer l'emploi de certaines formes. De plus, il y a continuité entre les « règles ». Lorsque ICIST N et ICIL N sont remplacés par CE / CIST / CIL N-CI/-LA, leur règle d'emploi est celle sous 2). Demandons-nous maintenant si cette règle a persisté jusqu'en français moderne.

#### 4 CI et -LA en français moderne

La grande majorité des emplois de CE N-CI et CE N-LA en français moderne semblent respecter la définition proposée ci-dessus : -CI signale que le référent doit être identifié par le truchement du contexte d'énonciation et ses composantes, à savoir le locuteur, le lieu et le moment d'énonciation, et le texte/discours énoncé ; -LA par contre signale que le référent doit être identifié par le truchement de points de référence qui ne sont pas contenus dans le contexte d'énonciation. Cette définition est le mieux illustrée par les SN comportant des noms temporels. On constate en effet que si CE N-CI comporte un nom temporel, le SN ne peut pas s'employer de façon anaphorique :

- (26) J'ai reçu votre lettre le mardi 19 janvier. C'est d'ailleurs justement [*\*ce jour-ci/*<sup>OK</sup> *ce jour-là*] que Jean-Paul est rentré d'Amérique. (Debruyne 1992, 32)

Le référent du SN s'identifie obligatoirement par rapport au contexte d'énonciation :<sup>24</sup>

- (27) – [...] On ferme.  
– Comment, on ferme ? A **cette heure-ci** ? (Queneau 1942, 26, cité dans Debruyne 1992, 32)

Même lorsque le référent dépasse le cadre du contexte d'énonciation, il s'identifie initialement par le truchement de celui-ci :

- (28) En 1988, pendant **ce mois-ci**, il y avait de la neige. (Debruyne 1992, 34)

Comme le formule Debruyne (1992, 34), -CI porte sur le nom qui le précède.

On constate déjà en (26) que -LA s'emploie plus facilement que -CI de façon anaphorique. Cela n'est pas surprenant, dans la mesure où -LA signale que le référent doit être identifié par rapport à une situation qui n'est pas le contexte d'énonciation ; celle-ci peut être fournie par le récit. Nous croyons que cette analyse permet également d'expliquer l'emploi de CE N-LA lorsque le nom désigne un objet concret (29), une entité abstraite (30) ou une entité localisatrice (31) :

- (29) [...] de l'ombre du couloir, deux hommes avaient surgi. Tarrou eut à peine le temps d'entendre son compagnon demander ce que pouvaient bien vouloir **ces deux oiseaux-là** (Camus, 1962, 1447, cité dans Debruyne 1992, 20)
- (30) – Vous avez pensé tuer votre femme et à vous tuer ensuite ?  
– C'est romantique, n'est-ce pas ? Cependant, l'homme le plus intelligent a eu **cette tentation-là** au moins une fois dans sa vie. (Simenon, 1948, 184, cité dans Debruyne 1992, 29)

<sup>24</sup> Les exemples sont empruntés à Debruyne (1992).

- (31) Des noyaux de curieux se tenaient ça et là ; de temps à autre, la police les faisait rouler, et ils s'arrêtaient un peu plus loin. Au coin de l'avenue de la porte d'Argenteuil, ça n'avait pas brûlé. On discutait ferme de **ce côté-là**. Mais on ne savait pas grand-chose. (Queneau 1942, 138, cité dans Debruyne 1992, 42)

Si CE N-LA s'emploie de façon déictique, le référent se situe à un endroit autre que le contexte d'énonciation au sens strict :

- (32) Pierre, tu veux bien me passer **ce livre-là** ? (Debruyne 1992, 21)
- (33) (en voyant deux personnes s'embrasser dans la rue)  
– **Cet amour-là** me va droit au cœur. (Debruyne 1992, 29)
- (34) (en montrant du doigt un endroit particulier)  
– C'est à **cet endroit-là** qu'il y avait autrefois la sculpture de la Sainte Vierge. (Debruyne 1992, 43)

Les emplois les plus problématiques sont ceux qui comportent un -CI anaphorique, tels (35), (36) et (37) :

- (35) – « C'est bien », dit-elle. Il monta l'escalier. Ça le démangeait de se remettre à écrire. Et il se félicitait à l'idée que **ce roman-ci** ne serait pas édifiant pour un sou : il n'avait encore aucune idée précise de ce qu'il allait faire ; sa seule consigne, c'était de s'amuser gratuitement à être sincère. (Simone de Beauvoir 1954, 119, cité dans Debruyne 1992, 20)
- (36) Michael Smith avait dû encaisser beaucoup de refus dans sa vie, mais **ce refus-ci** lui alla droit au cœur. (Debruyne 1992, 28)
- (37) Hier, le comte et la comtesse ont fait la visite de Bruxelles et c'est **cette ville-ci** qu'ils ont trouvé la plus belle, bien qu'ils aient aussi visité Bruges et Anvers. (Debruyne 1992, 41)

En effet, il n'est pas évident que -CI s'emploie de façon anaphorique, s'il signale que le référent doit être identifié par le truchement d'éléments du contexte d'énonciation. Notre définition nous paraît toutefois en état d'expliquer l'emploi de *ce roman-ci* en (35) : cette expression renvoie à un élément dans l'esprit du personnage désigné par *il*, qui fonctionne ainsi comme « énonciateur ».

Le SN démonstratif suggère en outre que le référent s'oppose à d'autres référents de la même classe, surtout en (36) et (37). Or cet effet n'est pas dû à la particule -CI : Corblin (1998) et Kleiber (1995a, b et c) ont déjà montré qu'il s'agit là d'une propriété caractéristique du déterminant démonstratif qui signale que le référent du SN doit être identifié à partir d'éléments du contexte d'énonciation, alors que le N a pour fonction d'introduire le référent dans une classe (Kleiber 1983 et 1984). La particule -CI signale dans ce contexte que le référent doit être identifié à l'aide du contexte qui entoure l'occurrence du SN démonstratif. Il suffit de remplacer *ce refus-ci* en (36) par *ce refus-là* : on comprend que -LA exige d'associer le référent avec des connaissances situées « en dehors du » contexte d'énonciation (en l'occurrence des connaissances présumées connues), alors que l'emploi de -CI a plutôt pour effet de bloquer ce recours à un contexte plus large et à inciter l'interlocuteur à identifier le référent à partir du contexte immédiat. Mais puisque dans ce contexte restreint, les seules informations qui permettent d'identifier le référent sont le nom, qui fournit la classification, et le déterminant démonstratif, qui exige d'apparier le SN avec un référent particulier et qui véhicule l'idée d'une opposition interne à la catégorie désignée par le nom, on obtient une interprétation contrastive, qui est confirmée par le contexte, dans la mesure où celui-ci permet d'opposer le refus auquel renvoie *ce refus-ci* à d'autres refus.

## 5 Conclusion

Les particules -CI et -LA ont bien depuis leur origine la signification que nous leur avons attribuée ci-dessus :

(i) -CI signale que le référent doit être identifié par le truchement du contexte d'énonciation, comportant le locuteur, le moment et le lieu d'énonciation, et le contexte qui accompagne l'occurrence démonstrative ;

(ii) -LA signale que le référent doit être identifié par le truchement d'éléments qui ne font pas partie de son contexte d'énonciation.

Notre étude a permis de confirmer que CE N-CI et CE N-LA remplacent en effet progressivement les formes longues des démonstratifs ICIST et ICIL, et qu'ils reprennent la valeur de CIST et CIL en ancien français. Il s'agit là d'une grammaticalisation qui consiste d'une part en une paradigmatization par la réduction du nombre de formes possibles, et d'autre part en la transformation des adverbes *ci* et *là* en suffixes créant ainsi des formes plus unies.

## Références

### Corpus utilisé

Antoine de la Sale. *Jehan de Saintré*, édité par J. Misrahi et C. A. Knudson. (1965). Droz, Genève.

de Beauvoir, S. (1954). *Les Mandarins*, Gallimard, Paris.

Camus, A. (1962). *La peste*, in *Théâtre, récits, nouvelles*, éd. R. Quillot, Gallimard, Paris.

*Cent nouvelles nouvelles*, édité par Sweetser, F. P. (1966). Droz, Genève.

Enguerrand de Monstrelet, *Chronique* (livre 1), édité par Douët d'Arcq, L. (1857-1860). Société de l'Histoire de France (SHF), Paris.

*Estoire de Griseldis en rimes et par personnages (1395)*, édité par Roques, M. (1957). Droz/Minard, Genève/Paris.

*Farce de maître Pierre Pathelin*, édité par Dufournet, J. (1986). Garnier-Flammarion, Paris.

François Rabelais, *Tiers Livre*, édité par Jourda, P. (1962). Garnier-Flammarion (Classiques Garnier), Paris.

Jean de Joinville, *Mémoires ou vie de saint Louis*, édité par Monfrin, J. (1995). Garnier-Flammarion (Classiques Garnier), Paris.

Jean Froissart, *Chroniques* (livre 1), édité par Diller, G. T. (édition du manuscrit de Rome Reg. lat. 869) (1972). Droz, Genève.

*Livre de Alixandre empereur de Constantinoble et de Cligés son filz. Roman en prose du XV<sup>e</sup> siècle*, édité par Colombo Timelli, M. (2004). Droz, Genève.

*Manières de Langage (1396, 1399)*, édité par Kristol, A. M. (1995). Anglo Norman Text Society, Londres.

Philippe de Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis*, édité par Salmon, A. (1970). Picard, Paris.

Philippe de Commines, *Mémoires*, édité par Calmette, J. (1964-1965). Belles Lettres (Classiques de l'Histoire de France au Moyen-Age), Paris.

*Pronostication nouvelle pour l'an 1560*, Lyon, Jean Brotot & Antoine Volant

Queneau, R. (1942), *Pierrot mon ami*, Gallimard, Paris.

*Quinze joies de mariage*, édité par Rychner, J. (1963), Droz, Genève.

*Roman de Jehan de Paris*, édité par Wickersheimer, E. (1923), Champion, Paris.

*Roman du comte d'Artois*, édité par Seigneuret, J.-Ch. (1966), Droz, Genève.



Simenon, G. (1948), *Les vacances de Maigret*, Presses de la cité, Paris.  
*Tristan en prose*, édité par Ménard, P. (1987), Droz, Genève.

### Traductions

*La chanson de Roland : édition établie d'après le manuscrit d'Oxford*, édité par Cortés, L. et traduit par Gabaudan, P. (1994), Nizet, Paris.  
 Chrétien de Troyes, *Romans, suivis des Chansons, avec en appendice, Philomena*, édité par Zink, M. et traduit par Collet, O., J.M. Fritz, D.F. Hult, Ch. Méla et M.-CL. Zai. (1994), Librairie générale française, Paris.  
*Chanson de Roland*, édité et traduit par Moignet, G. (1969), Bordas, Paris.

### Ouvrages

Corblin, F. (1998). « Celui-ci » anaphorique : un mentionnel, *Langue française* 120, 33-44.  
 Debruyne, J. (1992). *L'opposition de Ce+N-ci/Ce+N-là : un double fonctionnement*, UIA, Anvers (*Antwerp papers in linguistics* 68).  
 Dees, A. (1971). *Etude sur l'évolution des démonstratifs en ancien et en moyen français*, Wolters-Noordhoff, Groningue.  
 De Mulder, W. (1997). Les démonstratifs: des indices de changement de contexte. Dans N. Flaux, D. Van De Velde et W. De Mulder (éds) *Entre général et particulier: les déterminants*, Artois Presses Université, Artois, 137-200.  
 Guillot, C. (2010). Le démonstratif de notoriété de l'ancien français : approche textuelle. Dans B. Combettes, C. Guillot, E. Oppermann-Marsaux, S. Prévost et A. Rodriguez Somolinos (éds) *Le changement en français*, Peter Lang, Berne, 217-233.  
 Guillot, C. (à paraître). Le pronom anaphorique *cil* de l'ancien français : continuité ou discontinuité topicale ? A paraître dans les Actes du colloque international *Anaphore et anaphoriques : diversité des grammèmes, diversité des langues* (mai 2009, Rouen).  
 Kleiber, G. (1983). Les démonstratifs (démontrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs, *Le Français Moderne* 2, 99-117.  
 Kleiber, G. (1984). Sur la sémantique des descriptions démonstratives, *Linguisticae Investigationes VIII/1*, 63-85.  
 Kleiber, G. (1985). Sur la spécialisation grammaticale des démonstratifs du français ancien, *De la plume d'oie à l'ordinateur. Etudes de linguistique offertes à Hélène Naïs*, *Verbum numéro spécial*, 99-113.  
 Kleiber, G. (1986). Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle. Dans J. David et G. Kleiber (éds) *Déterminants: Syntaxe et sémantique*, Recherches Linguistiques Université de Metz, Metz, 169-185.  
 Kleiber, G. (1987). L'opposition *cist* / *cil* en ancien français ou comment analyser les démonstratifs ?, *Revue de linguistique romane* 51, 5-35.  
 Kleiber, G. (1991). Sur le démonstratif de notoriété en ancien français, *Revue québécoise de linguistique* 19/1, 11-32.  
 Kleiber, G. (1995a). D'ici et là et vice versa : pour les aborder autrement, *Le gré des langues* 8, 8-27  
 Kleiber, G. (1995b). *Ici* on ne peut pas utiliser *là*. Dans A. Figueroa et J. Lago (éds) *Estudios en homenaxe ás profesoras Françoise Jourdan Pons e Isolina Sánchez Regueira*, Université de Saint-Jacques de Compostelle, Département de Philologie française et italienne, 133-146.  
 Kleiber, G. (1995c). Pour une nouvelle approche des adverbes spatiaux *ici* et *là*. Dans J. Sypnicki (éd.) *Les acquis de la linguistique et l'enseignement du français langue étrangère*, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, Łódź, 63-75.

- Lehmann, C. (1985/2002<sup>2</sup>). *Thoughts on grammaticalization. Second, revised edition*, Universität Erfurt, Seminar für Sprachwissenschaft, ASSidUE 9
- Maes, A. (1991). *Nominal Anaphors and the Coherence of Discourse*. Thèse. Université Catholique du Brabant, Tilburg.
- Marchello-Nizia, C. (1992). L'évolution du système des démonstratifs en moyen français. Dans R. Van Deyck (éd.) *Le moyen français en langue et en discours, Travaux de linguistique 25*, 77-91.
- Marchello-Nizia, C. (1995). *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Armand Colin, Paris.
- Marchello-Nizia, C. (2003). « Se voz de ceste ne voz poez oster, je voz ferai celle teste coper » (*Ami et Amile 753*) : La sphère du locuteur et la deixis en ancien français ». Dans P. De Wilde, S. Kindt, A. Vanneste, et J. Vlemings (éds) *Mémoire en temps advenir. Hommage à Theo Venckeleer*, Peeters, Louvain, 413-427.
- Marchello-Nizia, C. (2004). La sémantique des démonstratifs en ancien français : une neutralisation en progrès ?, *Langue française 141*, 69-84.
- Marchello-Nizia, C. (2005). Deixis and subjectivity : the semantics of demonstratives in Old French (9th-12th century), *Journal of Pragmatics 37*, 43-68.
- Marchello-Nizia, C. (2006a). Du subjectif au spatial : l'évolution des formes et du sens des démonstratifs en français, *Langue française 152*, 114 -126.
- Marchello-Nizia, C. (2006b). From personal deixis to spatial deixis : The semantic evolution of demonstratives from Latin to French. Dans M. Hickmann et S. Robert (éds) *Space in Languages. Linguistic Systems and Cognitive Categories*, John Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, 103-120.
- McCool, G. (1981). *A Semantic Analysis of the Old French Demonstrative System*, Ph.D. thesis, Cornell University.
- Mathews, C. E. (1907). *CIST and CIL : a syntactical Study*, J.H. Furst, Baltimore.
- Ménard, P. (1994). *Syntaxe de l'ancien français*, Editions Bière, Bordeaux.
- Moignet, G. (1976). *Grammaire de l'ancien français*, Klincksieck, Paris.
- Perret, M. (1988). *Le signe et la mention. Adverbes embrayeurs ci, ça, la, iluec en moyen français (XIV<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles)*, Droz, Genève.
- Price, G. (1968). Quel est le rôle de l'opposition CIST/CIL en ancien français?, *Romania 89*, 240-253.
- Price, G. (1969). La transformation du système des démonstratifs, *Zeitschrift für Romanische Philologie 85*, 489-505.

**Annexe**

Le tableau suivant indique le nombre d'occurrences de CE N CI et CE N LA dans chacun des textes du corpus.

Textes	Nombre total d'occurrences-mots	Nombre d'occurrences de CE N CI	Nombre d'occurrences de CE N LA
<i>Mémoires de Joinville</i>	75629	0	6
<i>Griseldis</i>	16243	0	1
<i>Manières de langage de 1396</i>	15494	5	2
<i>Manières de langage de 1399</i>	4788	0	0
<i>Chroniques de Froissart</i>	216518	5	9
<i>Quinze joies de mariage (vers 1400)</i>	34680	0	0
<i>Chronique de Monstrelet</i>	29165	0	0
<i>Cligès en prose</i>	31759	0	0
<i>Roman du comte d'Artois</i>	45806	0	1
<i>Jean de Saintré d'Antoine de la Sale</i>	89892	2	0
<i>Cent nouvelles nouvelles anonymes</i>	151925	3	0
<i>Farce de maître Pierre Pathelin</i>	10674	4	2
<i>Roman de Jehan de Paris</i>	25094	0	0
<i>Mémoires de Commynes</i>	204 646	12	32
<i>Tiers Livre de Rabelais</i>	54472	2	1